BIENNE

Un oiseau rare pour politiciens débordés

Secrétaire apolitique

A Bienne, un secrétaire parlementaire débrousaillera peut-être le terrain parfois mouvant de certains dossiers soumis à une commission de gestion des affaires communales surchargée.

Comment faciliter le travail de la commission de gestion de la Ville et augmenter surtout son efficacité? Vite vu: il faut lui donner du renfort. La Ville entend s'offrir les services d'un secrétaire parlementaire. Explication: la commission de gestion, mais celles aussi du législatif et de son Bureau, surchargées, manquent parfois de temps pour approfondir suffisamment certains dossiers: «Dans ces conditions, on doit souvent renoncer à des éclaircissements supplémentaires, en soi souhaitables». La situation était devenue intolérable. Point de rupture: le récent débat lié au décompte de construction du nouveau Gymnase. Un trop gros morceau pour une commission de gestion de milice. Mais avec l'aide d'un secrétaire parlementaire...

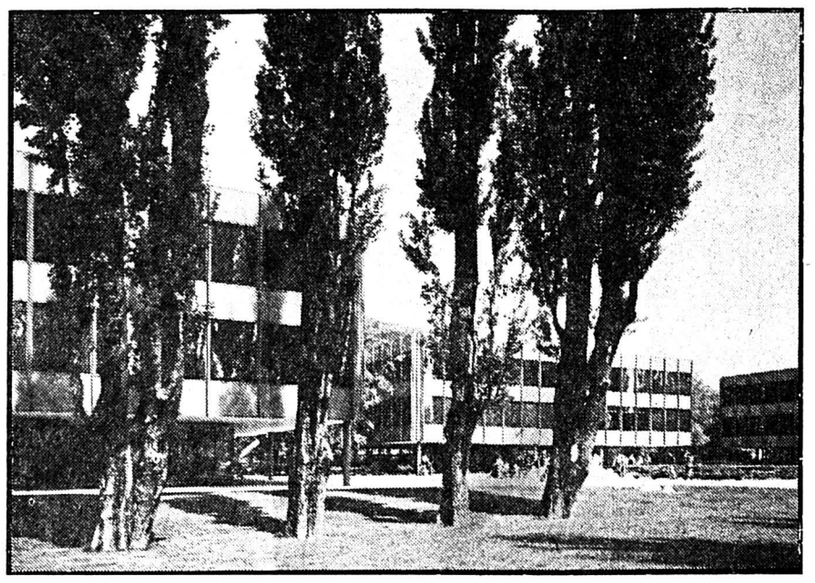

NOUVEAU GYMNASE — Un secrétaire parlementaire aurait peut-être permis d'y voir plus clair dans ce dossier épineux. a-fan

Travail mâché

Subordonné au président du Conseil de ville M. Claude Gay-Crosier, le futur secrétaire parlementaire aura comme principale mission de préparer des séances de commissions (documentation, dossiers) et d'assumer aussi un rôle de conseiller dans des questions de droit. C'est à lui encore qu'il appartiendra de procurer les données supplémentaires utiles à la prise d'une décision. Une sorte de «Monsieur Transparence». Les commissions pourront faire appel à lui librement, M. Gay-Crosier fixant les priorités. Indépendant sur le plan professionnel face à l'Administration, le secrétaire en sera tributaire tout de même du point de vue administratif. Avec comme supérieur direct, M. Juerg van Winjkoop, le chancelier municipal.

Fonctionnaire

Restait plus qu'à définir le statut du futur pillier des commissions biennoises. Une occupation sous mandat ou un poste de fonctionnaire? La Ville penche pour la seconde solution, même si un risque de sous-occupation existe. Peu importe, on préfère avoir l'«oiseau rare» en permanence sous la main «quitte à lui attribuer d'autres tâches pour remplir son emploi du temps». Décision jeudi prochain.

D. Gis.

Agenda

CINÉMAS

■ **Apollo**: 15 h, 20 h 15, 22 h 45, HAMBURGER HILL; 17 h 30, LE GRAND CHEMIN.

■ **Elite**: en permanence dès 14 h 30, SEPTEMBER LOVE.

■ **Lido 1**: 15 h, 17 h 30, 20 h 30, 22 h 30, RADIO DAYS; **2**: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, 22 h 45, LE SECRET DE MON SUCCÈS.

■ **Rex**: 15 h, 20 h 15, 23 h, TUER N'EST PAS JOUER - THE LIVING DAYLIGHTS; 17 h 30, ZOO - UN Z ET DEUX ZEROS.

■ **Studio**: 15 h, 17 h 15, 20 h 15, 22 h 45, BLIND DATE.

■ **Palace**: 15 h, 17 h 15, 20 h 15, 22 h 45, PREDATOR.

AUJOURD'HUI

■ **Pharmacie de Madretsch**: rte de Brügg 2, ✆ 25 25 23 (en dehors des heures d'ouverture).

■ **Théâtre de poche**: à 21 h, soirée consacrée à S. Corinna Bille, par Marianne Auricoste et Muriel Bloch.

■ **Salle Farel**: dès 20 h, observation publique des étoiles (seulement en cas de ciel clair).

EXPOSITIONS

■ **Ancienne Couronne**: expo-vente d'art indien (broderies).

■ **Photoforum Pasquart**: Robert Frank.

■ **Galerie Silvia Steiner**: tableaux de 1960-1970 de Georges Item.

■ **Rockhall IV**: «16 font école» (Ecole cantonale d'Arts visuels).

MUSÉES

■ **Musée Omega**: histoire de l'entreprise et de ses montres (ouvert sur demande téléphonique).

■ **Musée Schwab**: préhistoire et archéologie (Petinesca).

■ **Fondation Neuhaus**: Anna Haller (1872-1924) - Les possibilités et les limites artistiques d'une femme vers 1900.

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Peupliers gênants rasés à Saint-Joux

Antipanoramique

A-t-on ôté des peupliers à Saint-Joux pour préserver la vue sur le lac à des conseillers municipaux de La Neuveville? Le groupe «Pochtrons» le soupçonne.

Les peupliers bordant la rive de Saint-Joux, plantés il y a quelques années à peine, ont été enlevés en mars sur ordre du Conseil municipal. Au grand dam des «Pochtrons». Interpellation à l'appui, les jeunes édiles neuvevillois se demandent si la Municipalité n'a pas transgressé en la circonstance le plan directeur cantonal sur les rives des lacs. Ils vont même jusqu'à soupçonner que «des intérêts privés ont prévalu sur l'intérêt public dans cette affaire». Les villas de trois conseillers municipaux du chef-lieu surplombent en effet la zone de Saint-Joux. Or, un peuplier, ça pousse vite. Jusqu'à trois mètres en un an!

Au moment où ils ont été déracinés, la plupart des peupliers culminaient déjà à 4 m de hauteur. La commune a décidé d'arrêter les frais.

Sophoras contre peupliers

Des sophoras, plus discrets, ont remplacé aujourd'hui les peupliers gênants dans le paysage de Saint-Joux. La Municipalité insiste toutefois sur le fait qu'«il a été tenu compte, non seulement des conseillers municipaux qui résident dans ce quartier, mais d'une très grande partie également des autres habitants ou pensionnaires du Motel et de Mon Repos qui ont vue sur le lac». La commune rappelle d'autre part que le plan directeur concernant l'aménagement de Saint-Joux ne comporte aucune indication quant aux genres de plantation à choisir. Dans ces conditions, le Conseil municipal se demande quels citoyens la motion «Pochtrons» essaye de défendre: «Aucun, car personne n'a intérêt à ce que les peupliers restent en place!». Peut-être bien, mais on aurait pu y penser avant de les planter. La motion a été retirée.

D. Gis.

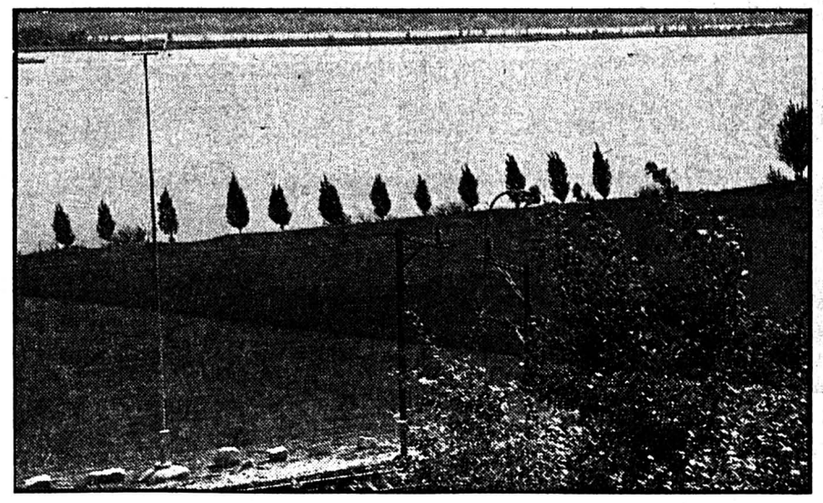

SAINT-JOUX — Les saphoras moins envahissants... fan-Gisiger

Agenda

CINÉMA

■ **Cinéma du Musée**: relâche.

AUJOURD'HUI

■ **Fête du vin**: à 19 h, ouverture officielle de la Fête à la Cave de Berne; dès 20 h 15, animation, danse et carnotzets dans l'enceinte de la vieille ville.

■ **Plage**: ouvert tous les jours dès 8 h.

■ **Musée de la Vigne**: du lu. au je. 9-11 h, je. soir 19-21 h et ve. 13-15 h.

■ **Bibliothèque**: lu. et me. 16-18 h, je. 16-19 h et sa. 9-11 h. Section des jeunes: lu. 11-12 h et 16-18 h, me. et je. 16-18 h, sa. 9-11 h.

■ **Ludothèque**: ma., je. 16-18 h et sa. 9 h 30-11 h 30.

■ **Aide familiale**: ✆ 51 26 03 ou 51 11 70 de préférence le lundi entre 13 et 15 h.

■ **Service des soins à domicile**: ✆ 51 47 70 dès 12 heures.

■ **Groupe AA**: ✆ 032/97 27 97.

PUB

Mon menu d'aujourd'hui

Marianne Kaltenbach, écrivain gastronome (Restaurant Raben, Lucerne), vous suggère:

Coquelets au marsala

Pour 2 personnes:
Mélanger 50 g de lard, 1 gousse d'ail et 3 feuilles de sauge hachés et farcir 2 coquelets. Fermer avec un cure-dents ou ficeler. Badigeonner les coquelets de 30 g de beurre à rôtir malaxé avec 2 gousses d'ail écrasées, sel et poivre. Rôtir au four à 220 °C dans un plat à gratin enduit d'huile d'olive. Arroser régulièrement de jus et, après 20 mn, de 2 c. à soupe de vin blanc et entreposer au chaud. Porter le fond à ébullition avec 3 c. à soupe de marsala et ½ c. à café de purée de tomate. Incorporer au fouet 20 g de beurre froid en flocons. Saupoudrer de poivre de Cayenne.

Au nom de la Commission paritaire de la volaille.

499948-80

SUD DU LAC DE NEUCHÂTEL

■ **Avenches**

P. Dietschy à la galerie Au Paon

L'art ... d'intriguer

D'un tempérament que l'on peut qualifier à la fois de doux et de violent, d'un style de peinture mariant à la fois la forme géométrique et la libre imagination: c'est Peter Dietschy et son art de s'exprimer et d'intriguer.

L'artiste peintre Peter Dietschy, né à Kriens en 1935, n'est pas un inconnu des amateurs d'art pictural. Après des études aux Beaux-Arts de Paris, Munich et Rome (de 1956 à 1968), il expose ses toiles à Zurich, Berne, Lausanne, Locarno et Lucerne. Jusqu'au 4 octobre, il est l'hôte de la galerie Au paon, à Avenches.

Dietschy, ce n'est pas un paysagiste, ni un portraitiste. Son travail, d'atelier uniquement, prend naissance de son imagination, de ce qu'il a envie d'exprimer. D'une part la rêverie, la douceur et le calme, que l'on retrouve dans chacune de ses toiles, par la modulation des teintes. Ici, on retrouve tout soudain son côté rageur d'artiste par quelques formes géométriques. Sa peinture impressionniste marie la ligne brisée et l'ondulation, le masculin et le féminin. Avec comme teintes prédominantes les bleus et les gris. De celles-ci jaillit le mouvement, mis en évidence par une touche rouge vif ou orangée. Pour comprendre l'œuvre de Peter Dietschy, il faut prendre son temps et avoir le temps de l'apprécier.

Ami de Lermite

Né au Locle en 1920 et décédé le 1er janvier 1977 aux Bayards, le peintre Lermite, alias J.-P. Schmid, fut l'un des principaux amis de Peter Dietschy. Voire son maître. Le Musée des Beaux-Arts du Locle présente actuellement une quarantaine de ses œuvres.

L'artiste peintre Dietschy, dans le but de faire connaître Lermite Outre-Sarine et de promouvoir les échanges culturels entre les deux régions linguistiques, se propose de présenter les œuvres du peintre du Val-de-Travers au château Wyher, à Ettiswyl (LU). Entièrement rénové, ce château fut l'ancienne demeure de Ludwig Pfyffer, roi des mercenaires suisses auprès de François 1er.

G. F.

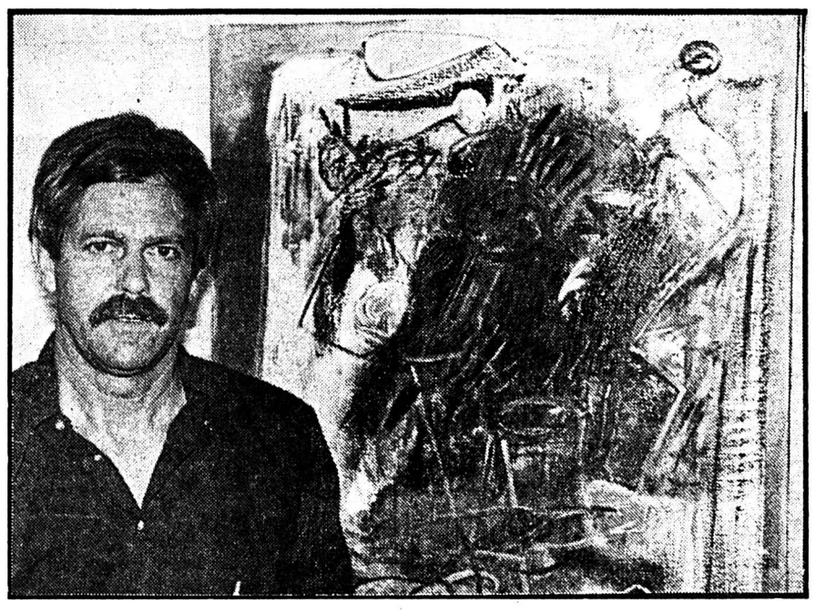

ARTISTE — Prendre le temps de l'apprécier. fan-Fahrni

■ **Payerne**

26me Tir romand de l'ARTM

L'amitié d'abord

C'est à la section fribourgeoise de l'Association romande des troupes motorisées (ARTM) qu'il appartient d'organiser ce week-end, au stand militaire des Avanturies de Payerne, la 26me édition du tir romand.

Les membres de l'Association romande des troupes motorisées n'ont qu'une seule devise: «L'amitié d'abord». Elle sera donc à l'ordre du jour, samedi et dimanche, à l'occasion des joutes sportives qui seront un lieu d'amicales retrouvailles.

L'ARTM, section fribourgeoise

Comme d'habitude, le tir romand de l'ARTM sera doté de 9 challenges (4 à 300 m, 4 à 50 m et 1 récompensant la section que compte le plus fort pourcentage de participants aux deux distances additionnées). Le Vuillerain de Lugnorre Fred Maeder, président du comité d'organisation et chef de tir, est d'ores et déjà assuré d'une massive participation des sections en provenance de toute la Suisse romande. Que les meilleurs gagnent!

Fondée en 1936, la section fribourgeoise de l'Association romande des troupes motorisée a commémoré son 50me anniversaire le 3 mai 1986, à Fribourg. Elle compte actuellement quelque 1000 membres et occupe la deuxième place suisse sur le plan de l'organisation de manifestations paramilitaires. Le premier comité élu en 1936 se composait de MM: Georges Bise, président; Auguste Millasson, vice-président; Pierre Auderset, caissier; Frédy Baumann, secrétaire; Paul Pythoud, Gaston Pythoud et Michel Schneider, membres. La section fribourgeoise comptait alors 55 membres. Les sous-sections suivantes furent ensuite fondées: Gruyères/Veveyse (1946), Singine (1951), Glâne (1956), Broye (1958), Lac/Vully (1959) et Sarine (1971).

Les premières écoles de recrues des troupes motorisées se firent à Thoune, dans les années 1923. Par la suite, chaque chauffeur était réparti dans diverses unités. Ainsi les contacts étaient rompus. Lors d'un cours de répétition d'un régiment d'artillerie, en mai 1931, dans la Gruyère, les Vaudois décidèrent de créer leur section. Bientôt suivis par les Fribourgeois, en 1936, sous l'impulsion du regretté Georges Bise, premier président cantonal de 1936 à 1947.

G. F.

Agenda

AUJOURD'HUI

■ **HAUT ET BAS VULLY**

■ **Médecin de garde**: ✆ 71 32 00.

■ **Ambulance**: ✆ 71 25 25.

■ **Sœur visitante**: ✆ 73 14 76.

■ **Service du feu**: ✆ 118.

■ **CUDREFIN**

■ **Médecin de garde**: ✆ 117.

■ **Ambulance et urgences**: ✆ 117.

■ **Service du feu**: ✆ 118.

■ **Garde-port**: ✆ 77 18 28.

■ **AVENCHES**

■ **Médecin de garde**: le ✆ 111 renseigne.

■ **Service du feu**: ✆ 117 ou 75 12 21.

■ **Office du tourisme**: ✆ 75 11 59.

MUSÉES

■ **Musée romain**: de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

■ **Haras fédéral**: de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h.

■ **Bussy**

Cyclomotoriste blessé

Hier, à 12h10, le jeune Emmanuel Ding, domicilié à Cugy, circulait au guidon de son cyclomoteur sur un chemin vicinal, de Morens en direction de Cugy.

A Bussy, à la hauteur du terrain de football, il s'engagea sur la route principale sans accorder la priorité à une automobiliste de Corcelles-près-Payerne, laquelle circulait d'Estavayer-le-Lac en direction de Payerne.

Le choc fut inévitable. Blessé, le cyclomotoriste a été conduit par les soins de l'ambulance à l'hôpital d'Estavayer-le-Lac.

Dégâts: 5000 fr. /comm

CANTON DE BERNE

Nouvelle loi sur les bourses acceptée

Après plusieurs heures de débats, les députés au Grand conseil bernois ont finalement accepté hier en première lecture (83 voix contre 57) une nouvelle loi sur les bourses.

Cette loi est destinée à détacher le droit à une formation appropriée de considérations financières. Non combattue sur le fond, la loi a donné lieu à de vives discussions de détail. De la part des radicaux notamment qui dès le début ont demandé le renvoi du projet. A leur avis, la loi met trop l'accent sur l'octroi de subsides «à fonds perdu» par rapport aux prêts remboursables. Cette demande a été rejetée. En revanche, un autre amendement demandant que la loi prévoie l'octroi de prêts avec et sans intérêts a été accepté.

Pour les radicaux, il est normal que les bénéficiaires de subventions dans des formations aux débouchés lucratifs (médecins, informaticiens) remboursent ce que l'Etat leur a accordé. Les socialistes, les indépendants et la Liste libre se sont opposés à cette argumentation en prenant exemple sur la Confédération qui n'accorde que des subsides à fonds perdu.

Du neuf

Par rapport à l'ancienne loi, l'âge limite pour l'octroi des bourses a été élevé: à 40 ans, le droit aux subsides s'éteint (25 ans auparavant). En outre, une bourse ne pourra être octroyée que pour 12 ans au plus. Enfin, à l'avenir, la situation financière des parents continuera à être prise en compte. Un fond de 350.000 francs par année sera à disposition pour les cas de rigueur (parents refusant de payer une formation à leurs enfants.)

Directrice de l'instruction publique, la conseillère d'Etat Leni Robert a démenti l'affirmation selon laquelle les bourses ne vont qu'à des étudiants. En fait, les 4 cinquièmes des bourses sont octroyées aux élèves d'écoles professionnelles, de technicum ou de cours de recyclage. L'application de la loi coûtera au canton 27 millions de francs, soit 3,5 millions de plus qu'actuellement. /ats

JURA

Béguelin accusé

«Le dénonciateur, c'est Béguelin. L'indicateur de police, c'est Béguelin. Le délateur, c'est encore Béguelin. Le calomniateur, c'est encore Béguelin!» C'est en ces termes que Jean-Marie Joset, ancien membre du Front de libération jurassien (FLJ), est revenu hier à Berne devant la presse sur «certains aspects historiques vécus avec Marcel Boillat», son compagnon de lutte du FLJ qui rentrera dans le Jura le 19 ou 20 septembre prochain après 20 ans d'exil en Espagne.

Dans un article publié récemment dans un quotidien romand, Marcel Boillat déclarait que Jean-Marie Joset avait vendu les membres du FLJ. Faux, rétorque Jean-Marie Joset. C'est Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien, qui a joué le rôle de dénonciateur et d'indicateur de police pour se venger d'une «défaite sentimentale» que lui aurait infligée Jean-Marie Joset auprès d'une Delémontaine.

Cette histoire est totalement fausse, selon Roland Béguelin. Le Rassemblement jurassien n'a rien à répondre, car il refuse «de s'abaisser au niveau de cet homme». /ap